



Le 2 juillet 2012

CONFÉRENCE - LES ENJEUX DE LA CRISE MONDIALE

## Comment résoudre la crise grecque

par Salim Lamrani



Accueil  
Articles Récents  
États-Unis  
Canada  
Amérique latine & Caraïbe  
Europe  
Afrique subsaharienne  
Russie et CEI  
Moyen Orient  
Océanie  
Asie

Guerre USA OTAN  
Histoire, société et culture  
Crise économique mondiale  
Crimes contre l'humanité  
Environnement  
Pétrole, Gaz de schiste,  
Transnational  
Économies  
Pauvreté et inégalités  
social  
Militarisation  
11 sept. Guerre au  
Droits humains  
Loi et justice  
Biotechnologie et OGM  
Droits des femmes  
Désinformation médiatique  
Politique et religion  
Nations Unies  
Science et médecine  
Services de renseignements

Recherche

Archives  
Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

Visitez notre site  
web

GlobalResearchTV  
GRTV  
GLOBAL RESEARCH TV

Mondialisation.ca, Le 27 juin 2012

Opera Mundi

Envoyer cet article à un(e) ami(e)  
 Imprimer cet article

0

72

6

Share

Tweet

Le cas emblématique de la crise de l'endettement est la Grèce, qui a subi depuis 2010 neuf plans d'austérité d'une sévérité extrême, auxquels le peuple grec a répondu par quatorze grèves générales. Pourtant, il existe une solution.

Le cas de la crise de la dette grecque est un cas d'école et illustre l'échec total des politiques néolibérales. En effet, malgré l'intervention de l'Union européenne, du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne, malgré l'application de neuf plans d'une austérité extrême – hausse massive d'impôts dont la TVA, hausse des prix, réduction des salaires (jusqu'à 32% sur le salaire minimum !) et des pensions de retraite, recul de l'âge légal de départ de la retraite, destruction des services publics de première nécessité tels que l'éducation et la santé, suppression des aides sociales et privatisations des secteurs stratégiques de l'économie nationale (ports, aéroports, chemins de fer, gaz, eaux, pétrole) – qui ont mis à genoux la population[1], la dette est aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était avant l'intervention des institutions financières internationales en 2010[2].

Pourtant, la crise grecque aurait pu être évitée. En effet, il aurait simplement fallu que la Banque centrale européenne prête directement à Athènes les sommes nécessaires, au même taux d'intérêt qu'elle prête aux banques privées, c'est-à-dire entre 0% et 1%, ce qui aurait empêché toute spéculation sur la dette de la part de la finance. Or, le Traité de Lisbonne rédigé par Valéry Giscard d'Estaing, interdit cette possibilité pour des raisons difficilement compréhensibles si l'on part du postulat selon lequel la BCE agit dans l'intérêt des citoyens[3].

En effet, l'article 123 du Traité de Lisbonne stipule qu'il « est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées « banques centrales nationales », d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales des instruments de leur dette est également interdite[4] ».

En réalité, la BCE sert directement les intérêts de la finance. Ainsi, les banques privées ont emprunté à la BCE au taux bas de 0% à 1% et ont ensuite spéculé sur la dette en prêtant ce même argent à la Grèce à des taux allant de 6% à 18%, aggravant ainsi la crise de la dette, devenue mathématiquement impayable, puisque Athènes se trouve désormais dans l'obligation d'emprunter uniquement pour rembourser les seuls intérêts de la dette[5]. Pis encore, la BCE revend à la Grèce des titres de sa dette au prix fort, c'est-à-dire de 100% de leur valeur, alors qu'elle les a acquis à 50%, spéculant ainsi sur le drame d'une nation.

Pour ces raisons, il est indispensable de réformer en profondeur le Traité européen afin d'autoriser la BCE à prêter directement aux États et à éviter ainsi les attaques spéculatives de la Finance sur les dettes souveraines. Ce fut le cas en Grèce, en Irlande, en Espagne, au Portugal et en Italie, pour ne citer que ces nations.

## Les leçons en provenance de la nouvelle Amérique latine

L'Europe a beaucoup à apprendre de la nouvelle Amérique latine représentée par le Brésil de Dilma Rousseff, le Venezuela d'Hugo, Chávez, la Bolivie d'Evo Morales, l'Argentine de Cristina Kirchner et l'Equateur de Rafael Correa, en termes de lutte contre la finance et de récupération de la souveraineté et du destin national. Toutes ces nations ont choisi de placer l'être humain au centre du projet de société et de se débarrasser du fardeau de la dette, afin de mettre un terme à l'influence des institutions financières internationales tels que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

L'Equateur du président Correa a indiqué la marche à suivre. En effet, ce dernier a réussi à faire passer la dette de 24% à 11% du PIB sans appliquer de mesures d'austérité. Celle-ci, contractée dans les années 1970 par des régimes dictatoriaux, était par essence illégitime et entrainait dans la catégorie de dette dite « odieuse[6] ».

Le concept de « dette odieuse », c'est-à-dire illégitimement imposée, remonte à 1898 lorsque les Etats-Unis, suite à leur intervention militaire à Cuba, ont décidé de décréter unilatéralement l'annulation de la dette de La Havane vis-à-vis de Madrid, car contractée par un régime colonial illégitime.

Entre 1970 et 2007, l'Equateur a remboursé 172 fois le montant de la dette de 1970. Néanmoins, grâce aux intérêts exorbitants imposés à la nation, le volume de celle-ci a été multiplié par 53. De la même manière, entre 1990 et 2007, la Banque mondiale a prêté 1,44 milliards de dollars et l'Equateur a remboursé à cette institution la somme de 2,51 milliards de dollars. Le service de la dette représentait entre 1980 et 2005 50% du budget de la nation, au détriment de tous les programmes sociaux[7].

A son arrivée au pouvoir en 2007, Correa réduit le service de la dette à 25% du budget national et crée la Commission pour l'audit intégral de l'Endettement public, afin d'évaluer la légitimité de la dette[8]. La Commission publia son rapport et considéra que la dette commerciale équatorienne était illégitime. En novembre 2008, le président Correa a procédé à la suspension du paiement de 70% de la dette publique.

Conséquence logique, la valeur de la dette équatorienne a perdu 80% de sa valeur dans le marché secondaire. Quito en a profité pour racheter 3 milliards de sa propre dette pour une somme de 800 millions de dollars, réalisant ainsi une économie de 7 milliards de dollars d'intérêts que le pays aurait payé jusqu'à 2030.

Ainsi, par un simple audit international, l'Equateur a réduit, sans aucun frais, sa dette de près de 10 milliards de dollars. La dette publique est passée de 25% du PIB en 2006 à 15% du PIB en 2010. Dans le même temps, les dépenses sociales (éducation, santé, culture, etc....) sont passées de 12% à 25%[9].

L'Europe doit suivre la voie tracée par la nouvelle Amérique latine. En effet, le problème de la dette publique ne peut en aucun cas être résolu par l'application de mesures d'austérité politiquement désastreuses, socialement injustes et économiquement inefficaces. Les vagues de privatisations de secteurs clés de l'économie nationale et la remise en cause des droits sociaux chèrement acquis ne sont pas non plus la solution pour une dette mathématiquement impayable. L'issue est pourtant simple : que la Banque centrale européenne prête directement aux Etats au même taux que celui réservé aux banques privées et que le pouvoir de création monétaire soit une exclusivité des banques centrales. L'intérêt général doit prévaloir sur celui des banques privées. Qui osera en Europe prendre exemple sur le Nouveau Monde latino-américain et avoir le courage politique d'affronter le monde de la finance ?

Article original en portugais : <http://operamundi.uol.com.br/conteudo/opiniao/22483/como+resolver+a+crise+grega.shtml>

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris Sorbonne-Paris IV, **Salim Lamrani** est enseignant chargé de cours à l'Université Paris Sorbonne-Paris IV, et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.

Son dernier ouvrage s'intitule État de siège. Les sanctions économiques des Etats-Unis contre Cuba, Paris, Éditions Estrella, 2011 (prologue de Wayne S. Smith et préface de Paul Estrade).

Contact : [Salim.Lamrani@univ-mlv.fr](mailto:Salim.Lamrani@univ-mlv.fr) ; [lamranisalim@yahoo.fr](mailto:lamranisalim@yahoo.fr)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel>

[1] Le Figaro, « Grèce : les 10 nouvelles mesures de rigueur », 13 février 2012.

[2] Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers monde (CADTM), « Le CADTM dénonce la campagne de désinformation sur la dette grecque et le plan de sauvetage des créanciers privés », 10 mars 2012. <http://www.cadtm.org/Le-CADTM-denonce-la-campagne-de> (site consulté le 29 avril 2012).

[3] Le Monde Diplomatique, « Les Irlandais rejettent le Traité de Lisbonne », 13 juin 2009. <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-06-13-Les-Irlandais-rejettent-le-traite> (site consulté le 29 avril 2012).

[4] Traité de Lisbonne, article 123.

[5] Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers monde (CADTM), « Le CADTM dénonce la campagne de désinformation sur la dette grecque et le plan de sauvetage des créanciers privés », op. cit.

[6] Jean-Luc Mélenchon, « Comment l'Equateur s'est libéré de sa dette », <http://www.jean-luc-melenchon.fr/arguments/comment-lequateur-sest-libere-de-la-dette/> (site consulté le 13 juin 2012).

[7] Ibid.

[8] Comisión para la Auditoría Integral del Crédito Público, juillet 2007.

[9] Guillaume Beaulande, « Equateur : le courage politique de dire non à la dette et au FMI », Place au Peuple 2012, 14 décembre 2011.

*Salim Lamrani est un  
collaborateur régulier de  
Mondialisation.ca. Articles de  
Salim Lamrani publiés par  
Mondialisation.ca*



---

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission pour fins de diffusion sur l'internet de mettre en ligne la version intégrale ou des extraits d'articles publiés par mondialisation.ca dans la mesure où le texte et le titre ne sont pas modifiés. La source originale de l'article, le copyright de l'auteur ainsi que l'adresse URL doivent également être clairement identifiés. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

[www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

© Droits d'auteurs Salim Lamrani, *Opera Mundi*, 2012

L'adresse url de cet article est: [www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=31634](http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=31634)

---

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-20012 Mondialisation.ca